

- disséminer les résultats de la seconde phase du projet (2001-2004) ;
- donner la possibilité aux Etats membres de s'approprier le projet.

L'«Année» s'adressera donc en priorité aux décideurs politiques, aux professionnels et aux spécialistes du domaine de l'éducation. Le grand public sera également visé, mais à des degrés variables selon les Etats membres.

L'« Année » servira également à renforcer l'image du Conseil de l'Europe et à illustrer son savoir-faire et ses compétences en matière d'éducation. L'année 2005 coïncide en effet avec le 50e anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention culturelle européenne.

L'organisation de l'« Année »

L'« Année » sera gérée de manière décentralisée mais le Conseil de l'Europe soutiendra les activités organisées dans les Etats membres. Il fournira également du matériel pédagogique et des instruments pour la mise en œuvre de l'ECD.

Chaque pays définira son propre programme en fonction de ses besoins et de ses intérêts. Une grande marge de manœuvre sera laissée aux Etats membres quant à la sélection des publics cibles, la nature, l'ampleur et l'intensité des activités de communication, de sensibilisation et de dissémination.

La mallette ECD

La diffusion d'une mallette ECD sera l'une des initiatives du Conseil de l'Europe pour marquer l'Année européenne de la citoyenneté par l'éducation. Il s'agit d'un instrument pratique destiné aux professionnels du domaine de l'éducation. Cette mallette comporte des outils et des documents destinés aux décideurs et aux praticiens des secteurs formels et non formels.

Le Conseil de l'Europe

Le Conseil de l'Europe est une organisation intergouvernementale fondée en 1949. Son siège est à Strasbourg, France.

Il est composé de 46 Etats membres couvrant l'ensemble du continent européen.

Il traite de toutes les questions relatives à la société européenne, à l'exception de la défense: les droits de l'homme, la coopération juridique, la cohésion sociale, la santé publique, les médias, la culture et le patrimoine, le patrimoine naturel, l'éducation, la jeunesse et le sport.

Le Conseil de l'Europe a pour objectifs de :

- défendre les droits de l'homme, la démocratie pluraliste et la prééminence du droit ;
- favoriser la prise de conscience et la mise en valeur de l'identité culturelle de l'Europe et de sa diversité ;
- développer la stabilité démocratique en Europe en soutenant les réformes politiques, législatives et constitutionnelles ;
- rechercher des solutions aux problèmes de société (discrimination envers les minorités, xénophobie, intolérance, protection de l'environnement, clonage, sida, drogue, terrorisme, crime organisé, etc.).

Pour plus d'information sur le Conseil de l'Europe
www.coe.int

Pour plus d'informations sur l'ECD:

Division de l'Education à la Citoyenneté et aux Droits de l'Homme
Direction générale IV

CONSEIL DE L'EUROPE
F-67075 Strasbourg Cedex
Tél. : +33 (0)3 88 41 35 29
Fax : +33 (0)3 88 41 27 88
E-mail : EDC@coe.int
<http://www.coe.int/edc/fr>

Apprendre et vivre
la démocratie

Apprendre et vivre
la démocratie

Education à la Citoyenneté Démocratique

2005
Année Européenne
de la Citoyenneté
par l'Education



Qu'est-ce que l'ECD ?

L'Education à la Citoyenneté Démocratique (ECD) est un ensemble de pratiques et d'activités destinées à mieux préparer les jeunes et les adultes à participer activement à la vie démocratique et à exercer leurs droits et responsabilités dans la société.

Pourquoi le Conseil de l'Europe est-il impliqué ?

Officiellement lancé par les chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres du Conseil de l'Europe à l'occasion de leur deuxième Sommet tenu à Strasbourg les 10 et 11 octobre 1997, l'ECD est devenue une priorité politique pour le Conseil de l'Europe car elle s'inscrit dans sa mission fondatrice qui est de renforcer la démocratie pluraliste, le respect des Droits de l'Homme et la prééminence du droit.

L'ECD comprend, en particulier, l'éducation aux droits de l'homme, l'éducation civique, l'éducation à la paix, l'éducation à l'interculturel. L'ECD est très liée aux concepts de démocratisation et de participation.

Quels sont les buts de l'ECD ?

- renforcer les sociétés démocratiques en favorisant et en préservant une culture démocratique vigoureuse;
- créer un sentiment d'appartenance à une société démocratique et stimuler l'engagement envers cette société;
- faire prendre conscience de l'existence de valeurs fondamentales communes, afin de construire une société européenne plus libre, plus juste et plus tolérante.

Qui est concerné ?

Une approche multidimensionnelle et « tout au long de la vie » étant retenue pour ce projet, tous les groupes d'âge et toutes les classes sociales sont visés, notamment :

- la communauté éducative (enseignants, élèves, parents, chefs d'établissements, etc.);
- les décideurs politiques;
- le secteur associatif et les organisations non gouvernementales (ONG).

Qui gère ce projet au sein du Conseil de l'Europe ?

Le projet ECD est piloté par la Division de l'Education à la Citoyenneté et aux Droits de l'Homme (Direction de l'Education), en association avec d'autres secteurs du Conseil de l'Europe.

Un réseau de « coordinateurs ECD » a été créé sous l'égide du Conseil de l'Europe pour servir de relais avec les Etats membres. Ces coordinateurs, nommés par les autorités nationales, œuvrent au développement de l'ECD dans leur pays et font le lien entre les activités nationales et le Conseil de l'Europe.

Le calendrier du projet

1997-2000 - première phase

Objectifs :

- identifier les valeurs et les connaissances à transmettre aux individus pour leur permettre de devenir des citoyens actifs et responsables;
- déterminer les moyens d'acquérir ces valeurs et de les transmettre aux autres.

A la fin de la première phase du projet ECD en septembre 2000, les résultats obtenus ont été les suivants :

- compréhension approfondie des concepts, des mécanismes de mise en œuvre et des méthodologies relatives à l'ECD ;
- analyse et promotion des sites de citoyenneté (projets locaux) dans les communautés et les écoles ;
- production d'études et de matériels pédagogiques ;
- création d'un vaste réseau de décideurs, d'experts, de praticiens, d'ONG et d'autres organisations intergouvernementales.

Ces résultats ont été entérinés lors de la 20^e session de la Conférence permanente des ministres européens de l'Education avec l'adoption de la « Résolution sur les résultats et conclusions des projets terminés » à Cracovie (Pologne, 15-17 octobre 2000).

2001-2004 - seconde phase

Afin de traduire les résultats de la première phase du projet en politiques et en actions concrètes, le programme d'activités pour la période 2001-2004 s'articule autour de quatre axes :

- développement de politiques relatives à l'ECD ;
- création de réseaux ;
- communication et dissémination ;
- préparation de l'Année européenne de la citoyenneté par l'éducation qui se déroulera tout au long de l'année 2005 et ouvrira de nouvelles perspectives d'activité.

Quelques réalisations

Bien que la seconde phase du projet ECD ne soit pas achevée, des résultats concrets peuvent déjà être présentés :

Développement de politiques : la Recommandation (2002)12 du Comité des Ministres aux Etats membres

relative à l'éducation à la citoyenneté démocratique, recommande notamment aux gouvernements de faire de l'ECD un objectif prioritaire des politiques et des réformes éducatives.

Création de réseaux : le Conseil de l'Europe a soutenu la création d'un réseau paneuropéen de communication et de coopération composé de coordinateurs ECD nommés par les Etats membres.

Communication et dissémination : le Conseil de l'Europe a :

- organisé plusieurs séminaires de sensibilisation et de dissémination destinés à des publics variés ;
- organisé des activités de formation d'enseignants et produit des matériels pédagogiques à leur attention ;
- réalisé des études de grande portée comme l'« Etude paneuropéenne sur la législation et les politiques de l'éducation à la citoyenneté démocratique ».

★ Des informations détaillées sont disponibles sur notre site Internet.

2005 - Année européenne de la citoyenneté par l'éducation

L'Année européenne de la citoyenneté par l'éducation (AECE) sera lancée les 13 et 14 décembre 2004 à Sofia, Bulgarie. Elle clôturera la seconde phase du projet ECD et servira de point de départ à de nouveaux développements dans le domaine de l'ECD pour le Conseil de l'Europe et ses Etats membres.

Objectifs de l'« Année »

Le Conseil de l'Europe souhaite :

- faire prendre conscience du rôle fondamental que joue l'éducation pour le développement de la citoyenneté et de l'importance de la participation des citoyens à une société démocratique ;
- promouvoir la mise en œuvre de la *Recommandation (2002)12 du Comité des Ministres aux Etats membres relative à l'éducation à la citoyenneté démocratique* ;